

Bibliothèques de droit au Québec

Bibliothèque du ministère de la Justice du Québec

La bibliothèque du ministère de la Justice du Québec est un service relevant de la Direction générale des Affaires juridiques et législatives. Sa clientèle est composée principalement des juristes et des fonctionnaires du ministère de la Justice, des juristes et techniciens juridiques œuvrant dans les autres ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi que, occasionnellement, du public en général.

La bibliothèque est située au 4^e étage de l'édifice Louis-Philippe-Pigeon, siège du ministère de la Justice, 1200 route de l'Église, Sainte-Foy, Québec. Les heures officielles d'ouverture sont du 8h30 à 16h30. Toutefois, le personnel de l'édifice a accès à la bibliothèque en tout temps.

La coordination et la supervision des activités de la bibliothèque est assuré par une attachée d'administration possédant une formation en techniques de la documentation ainsi qu'en gestion de l'information numérique. Elle prend aussi la relève lorsque les personnes préposées à la référence sont absentes ou dans l'impossibilité de le faire. Deux techniciens en documentation se partagent les tâches reliées à l'acquisition, au traitement, à l'indexation et à la classification de la documentation, à la gestion des abonnements et des périodiques ainsi qu'à la référence. Un agent de bureau fait partie de l'équipe à raison d'une journée semaine pour des tâches administratives.

La bibliothèque conserve les lois et règlements (version papier) du gouvernement fédéral et de la plupart des provinces canadiennes. Notre collection comprend également les recueils nationaux canadiens de jurisprudence (RCS, RCF, DLR, CCC), les recueils spécialisés de jurisprudence (CNLR, CHRR, CR), quelques collections de droit américain (ALR, Corpus Juris Secundum) et des recueils de jurisprudence québécoise. Notre collection de doctrine couvre la plupart des domaines du droit et nous sommes abonnés à une centaine de périodiques et ouvrages à feuillets mobiles.

Le ministère de la Justice possède des abonnements aux banques de données de Quicklaw, LawSource et Westlaw Pro / US Primary, Azimut ainsi qu'au Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ). La responsable de la bibliothèque peut également accéder à la banque de données de LexisNexis qui est utilisée avec réserve.

La bibliothèque du ministère de la Justice est membre du Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales du Québec (RIBG) qui regroupe actuellement 28 bibliothèques et centres de documentation répartis dans divers ministères et organismes du gouvernement du Québec, dont la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Ce réseau nous offre la possibilité d'utiliser le logiciel de gestion intégré Best-Seller/PortFolio pour informatiser les opérations relatives aux acquisitions, au traitement, au repérage et à la circulation des documents. Le catalogue de la bibliothèque du ministère de la Justice peut être interrogé sur Internet par

l'intermédiaire de CUBIQ (Catalogue unifié des bibliothèques gouvernementales du Québec) (<http://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca>)

La bibliothèque ne maintient pas de site électronique à l'usage de sa clientèle; toutefois, un technicien en documentation de la bibliothèque gère la rubrique « Bibliothèque » du site intranet où les juristes et techniciens trouvent les principaux liens utiles à leur recherche.

Pour de plus amples informations, la responsable de la bibliothèque peut être contactée à : diane.cloutier@justice.gouv.qc.ca ou via le service à la référence à : biblio.justice@justice.gouv.qc.ca

Le centre d'accès à l'information juridique (CAIJ)

Le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) est un organisme autonome associé au Barreau du Québec créé en décembre 2001. Le CAIJ dessert une clientèle de plus de 24 000 avocats et avocates, les étudiants de l'École du Barreau, les stagiaires, les étudiants en droit ou autres recherchistes à l'embauche d'un cabinet ou d'un service juridique et les membres de la magistrature.

Le CAIJ est financé par une cotisation obligatoire versée annuellement par les membres du Barreau du Québec. Sous la direction de Monsieur Richard Boivin, MLS, MBA, le CAIJ compte 45 employés spécialisés dans plusieurs domaines de compétences (bibliothéconomie et sciences de l'information, droit, technologies de l'information, marketing, communications, gestion), répartis soit dans le réseau de bibliothèques, la bibliothèque virtuelle, les technologies de l'information et le Centre administratif.

La mission du CAIJ est de rendre accessible en priorité aux membres du Barreau du Québec et de la magistrature l'information juridique disponible et s'assurer que l'accès soit le même, quel que soit l'emplacement géographique et ce, peu importe l'environnement de travail. Dès sa création le CAIJ s'est positionné comme un courtier en information juridique et a construit son organisation sur le principe d'un guichet unique.

Le CAIJ offre des services de proximité via son réseau de 40 bibliothèques juridiques, toutes logées dans des palais de justice du Québec avec ses collections étendues en droit québécois, canadien et international, et par le biais d'accès sans frais en bibliothèque à plusieurs bases de données commerciales. L'offre de service en bibliothèque est complétée par son service de recherche et de formation, ce dernier étant reconnu par le Barreau du Québec pour la formation continue de ses membres.

Soucieux d'offrir à sa clientèle l'accès à une gamme complète et variée d'information juridique à distance, le CAIJ ne cesse de développer les contenus numériques accessibles via sa bibliothèque virtuelle *JuriBistro* (<http://www.caij.qc.ca>).

La suite *JuriBistro* comprend les produits suivants :

UNIK est un outil de recherche intégré qui permet d'effectuer des recherches dans tous les autres produits de la suite *JuriBistro* ainsi que dans la jurisprudence et la législation canadiennes et québécoises provenant de Canlii. Ainsi, l'utilisateur a notamment accès à plus de 1.2 million de décisions en ligne, plus de 100 000 pages de doctrine numérisées, à la législation et à une banque de questions de recherche;

eLois qui fournit pour 12 lois québécoises (2 autres à venir en 2013) les versions anglaise et française, l'historique législatif, les débats parlementaires, les commentaires du ministre et autres documents gouvernementaux, concordances, législation citée et pour certaines lois les annotations contenues dans les *Alter Ego* de Wilson & Lafleur ;

eDoctrine qui comprend les textes intégraux des publications du Barreau (Collection de droit, Développements récents, Revue du Barreau et Congrès du Barreau), les textes intégraux de près d'une quarantaine d'ouvrages publiés chez Wilson & Lafleur et bientôt les publications des principaux cabinets juridiques;

TOPO est une banque comprenant près de 4000 questions de recherches dans plus de 55 domaines de droit inspirées par les questions des clients et enrichies par l'équipe du CAIJ;

eQuantum qui fournit via UNIK les données chiffrées en jurisprudence pour les domaines de détermination de la peine pour conduite avec facultés affaiblies, de somme globale en matière familiale et de dommages exemplaires et moraux.

Afin d'obtenir l'accès à l'ensemble des produits et services du CAIJ, il convient d'accéder au site Web www.caij.qc.ca.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec a été fondée en 1802, ce qui en fait la quatrième bibliothèque parlementaire la plus ancienne en Amérique du Nord. Depuis 1915, elle est située dans l'édifice Pamphile-Le May au 1035, rue des Parlementaires à Québec. Elle occupe également trois étages de l'édifice Jean-Antoine-Panet au 1020, rue des Parlementaires.

La Bibliothèque est une direction au sein de la Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque. Elle compte 77 employés, dont 33 professionnels (11 bibliothécaires) et 26 techniciens (19 bibliotechniciens) qui travaillent au sein du Service de la référence, du Service de la recherche ou du Service des ressources documentaires et des archives.

Sa clientèle prioritaire comprend les députés et leur personnel, à l'exception des cabinets ministériels, et le personnel administratif de l'Assemblée nationale. Elle répond aussi en premier lieu aux bureaux du Lieutenant-gouverneur, du Vérificateur général, du Directeur général des

élections, du Protecteur du citoyen, du Commissaire au lobbyisme, du Commissaire au développement durable, du Commissaire à l'éthique et à la déontologie ainsi qu'aux membres de la Tribune de la presse.

De plus, elle fournit un soutien documentaire aux diverses bibliothèques ministérielles et universitaires, aux firmes spécialisées, aux bureaux d'avocats ainsi qu'au public. Son personnel répond aux usagers de l'extérieur et les oriente, mais ne fait aucune recherche pour eux. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h de septembre à juin et de 8 h 30 à 16 h 30 durant les mois de juillet et d'août. En outre, la Bibliothèque est ouverte en soirée lorsque l'Assemblée siège, mais uniquement pour ses clientèles prioritaires.

Les collections totalisent près de deux millions de documents. La grande majorité des collections générale et de référence appartiennent au domaine des sciences sociales et sont ordonnées selon le système de classification décimale Dewey.

Elle conserve l'ensemble des publications de l'État québécois. En plus de détenir les collections parlementaires tels les recueils de lois, les procès-verbaux de la Chambre, les feuillets et le Journal des débats, elle possède de nombreuses publications administratives, notamment les rapports annuels de ministères et d'organismes publics et les rapports de commissions parlementaires. On y trouve aussi des documents officiels du gouvernement fédéral et des autres provinces canadiennes (législation, réglementation, débats et comptes rendus parlementaires, etc.), ainsi que l'essentiel de la législation coloniale canadienne (pré-Confédération), tant sous le Régime français que sous le Régime britannique.

La collection juridique comprend également la législation fédérale américaine ainsi que celle de plusieurs pays occidentaux et du Commonwealth, l'essentiel de la doctrine et de la jurisprudence québécoise et une vaste sélection d'ouvrages de doctrine et de recueils de jurisprudence fédérale canadienne. Font aussi partie de cette collection, des ouvrages de doctrine et de jurisprudence des autres provinces canadiennes, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, d'autres pays et d'organisations internationales. Plus précisément, la collection de doctrine couvre la plupart des domaines du droit, avec un accent particulier pour le droit parlementaire et les champs de compétences provinciales ou partagées.

De plus, la Bibliothèque est abonnée à une cinquantaine de périodiques spécialisés en droit et à plus de 650 périodiques, entre autres en sciences politiques et en parlementarisme. Pour ses publics prioritaires, elle est abonnée aux banques de données Azimut, QuickLaw, La Référence et LexisNexis, ainsi qu'à plusieurs autres banques de données multidisciplinaires.

Le catalogue de la Bibliothèque est accessible sur CUBIQ, le catalogue unifié des bibliothèques gouvernementales du Québec (www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca).

Finalement, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a conçu des outils de diffusion et de mise en valeur de ses collections. Parmi ceux-ci, figurent quelques guides thématiques (dont un sur la documentation politique et parlementaire du Québec et un sur l'histoire de l'éducation au

Québec), des banques de données spécialisées (dont deux sur les partis politiques québécois et le parlementarisme québécois) ainsi que des bibliographies thématiques et l'Index du *Journal des débats*. Ces outils sont accessibles dans la section Bibliothèque du site Web de l'Assemblée nationale (assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/index.html).

Pour plus d'information : bibliotheque@assnat.qc.ca ou 418-643-4408

Twitter : [@BiblioAssnat](https://twitter.com/BiblioAssnat)

Facebook : facebook.com/ArchivesHistoireAssnatQc